

89-40

Kingston (Ontario)
Édifice Courcelles
Fort Frontenac

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

La construction de l'édifice Courcelles remonte à 1941. Conçu au départ comme centre d'instruction militaire, ce bâtiment est l'œuvre du ministère des Travaux publics. Une petite construction de deux étages sert de liaison avec l'édifice Ross, bâtiment voisin érigé en 1936. La Défense nationale est le ministère qui a la garde de l'édifice Courcelles. Consulter le rapport 89-40 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'édifice Courcelles a été désigné édifice reconnu parce qu'il constitue un point de repère dans la ville et le paysage environnant, mais également pour son importance architecturale et ses connotations historiques.

Comme il occupe l'emplacement d'une ancienne caserne en bois, l'édifice respecte la configuration d'origine du fort. C'est un bâtiment que l'on connaît bien parce qu'il fait partie d'un groupe d'édifices composant le fort Frontenac et qu'il abrite des installations du Collège de commandement et d'état-major des forces terrestres canadiennes et du Collège de la Défense nationale.

L'édifice Courcelles est un bon exemple de construction militaire fonctionnelle et utilitaire qu'on a su adapter à de nouvelles nécessités. La volumétrie toute simple et le plan symétrique sont inhérents à la conception.

L'édifice Courcelles est situé à l'intérieur de ce qui formait à l'origine le casernement Tête de Pont, groupe de sept bâtiments contenus dans une enceinte, dont quatre furent construits par les *Royal Engineers* pour servir de casernes. La construction de l'édifice Courcelles comme centre d'instruction et d'envoi de troupes outre-mer pendant la Deuxième Guerre mondiale montre bien l'importance qu'a continué d'avoir le fort Frontenac pour les forces militaires.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'édifice Courcelles tient à sa forme, à ses proportions générales, à ses matériaux, à ses détails d'architecture, aux éléments de son plan intérieur encore existants et à son articulation avec le site et le cadre environnant.

L'édifice Courcelles est une construction rectangulaire toute simple qui possède trois étages sous un toit en croupe bas. Les murs lisses en stucco font ressortir la volumétrie du bâtiment. L'emprise au sol rectangulaire de ce dernier ainsi que la forme simple de son toit devront être conservées. Lorsque l'occasion se présentera, on verra à modifier le volume à toit plat et à deux étages qui relie les édifices Courcelles et Ross de manière qu'il s'harmonise mieux avec le caractère de l'ensemble.

La façade principale est divisée en trois par les travées d'entrée où s'inscrivent des fenêtres en plein cintre. Les murs en stucco sont animés par les appuis de fenêtre, les baies en partie bouchées du rez-de-chaussée (qui laissent supposer l'existence antérieure de baies de garage) et les hauts panneaux cintrés traités en creux qui surmontent les porches d'entrée. Les porches saillants en pierre calcaire présentent des détails de pilastre et de corniche qui reflètent l'influence néoclassique. Ces détails ainsi que les panneaux en creux témoignant vraisemblablement de l'existence antérieure de baies de garage sont inhérents au caractère de l'édifice et devront être conservés. Les matériaux de construction méritent d'être confiés aux soins de spécialistes de la conservation et soumis à un programme d'entretien régulier.

La disposition des fenêtres a un rôle important à jouer dans l'équilibre et l'ordonnance symétriques de l'édifice, et c'est pourquoi on doit éviter d'y toucher. Les fenêtres bouchées rompent le rythme qu'ont voulu les concepteurs pour les façades et devront être désobstruées. Les impostes cintrées à carreaux et les fenêtres à guillotine dont les châssis superposés comportent six carreaux chacun s'accordent bien avec le caractère de la composition et devront être conservées. Les châssis en métal sur la façade arrière rappellent la fonction industrielle antérieure du rez-de-chaussée et devront être préservés. Le bâtiment n'a plus ses portes d'origine. Lorsqu'on voudra remplacer les portes actuelles, on prendra soin de trouver un modèle qui s'inspire des portes d'origine de l'édifice ou d'autres bâtiments se trouvant dans la même enceinte. Le toit est un élément qui attire le regard, aussi, lorsque viendra le temps de remplacer la couverture, faudra-t-il songer à faire des recherches documentaires pour lui redonner ses matériaux et sa couleur d'origine.

L'intérieur a été adapté à la fonction actuelle du bâtiment sans qu'il soit nécessaire de modifier grand-chose à la configuration des locaux; rien n'a été changé non plus au plan des accès et des circulations. Ce sont là des caractéristiques auxquelles on s'abstiendra de toucher.

Il faudra veiller à ce que les interventions paysagères respectent la rigueur formelle des lieux. On évitera d'installer des luminaires sur les murs extérieurs de l'édifice pour éclairer les abords.

26 août 1996

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.